



CHALLENGE NATIONAL ISSF

La FFTir, dans un souci de redynamiser la pratique compétitive pour les tireurs des épreuves olympiques, a décidé de mettre en place le « Challenge National ISSF » sur les bases de l'ancien circuit national.

Buts :

- Effectuer un classement des compétiteurs par genre et catégorie
- Permettre la qualification pour les évaluations nationales pour les premiers de chaque classement (nombre déterminé par le règlement de gestion sportive internationale) hormis pour la catégorie Master, non concernée par ces évaluations nationales
- Permettre de repérer les athlètes à fort potentiel dans le but de les intégrer dans les collectifs de préparation
- Relancer une dynamique de matchs de bon niveau dans les disciplines olympiques

Catégories concernées – à chaque fois pour les catégories masculines et féminines :

- U16 – moins de 16 ans pour Filles et Garçons
- U18 – moins de 18 ans pour Filles et Garçons
- U21 – moins de 21 ans pour Filles et Garçons
- Seniors 1 et Dames 1
- Master – correspond actuellement aux catégories S2 et S3 pour les hommes et D2 et D3 pour les femmes

Épreuves ouvertes :

- Carabine 10 m
- Pistolet 10 m
- Carabine 3 positions 50 m
- Pistolet Vitesse Olympique 25 m – réservé aux catégories masculines
- Pistolet 25 m - réservé aux catégories féminines
- Fosse Olympique
- Skeet Olympique

Étapes prise en compte pour le classement :

Les matchs de référence pris en compte dans ce Challenge National ISSF seront les suivants :

- Championnat départemental et régional
- Championnat de France
- Évaluations Nationales
- Compétitions internationales sur convocation équipe de France
- Matchs de club labellisés par la FFTir selon la charte des étapes du Challenge National ISSF

Modalités de Classement :

- Pour être classé, il faut avoir tiré un minimum de 4 matchs lors des étapes présentés ci-dessus. La participation à ces matchs entraîne la validation par le tireur de la publication de ses scores
- Le classement se fait à la moyenne des 4 meilleurs matchs
- Le classement sera glissant sur 12 mois